

(à suivre)

MISSIONNAIRES COLONISATEURS

Le père Paradis vient de publier une brochure qui explique l'objet de la fondation faite par lui d'un ordre de missionnaires colonisateurs dits *Missionnaires Oblats de Saint-Jean-Baptiste*.

Voici quelques extraits qui donnent un aperçu satisfaisant de l'œuvre éminemment patriotique entreprise par ce courageux apôtre :

" Comme but général et éloigné, la Société des Missionnaires Oblats de St-Jean Baptiste se propose la *réhabilitation du travail, en tant que devoir imposé à l'homme par son Créateur*, devoir méconnu de nos jours et dont l'oubli entraîne la perte des âmes et le bouleversement des sociétés chrétiennes.

" Four but particulier et immédiat : la *grande œuvre de la colonisation en Canada*.

" Prévenir l'émigration de nos compatriotes ; ramener dans le sein de la patrie ceux dont la Foi est exposée à l'étranger ; fixer notre peuple au sol : le détourner du luxe, de l'oisiveté, de l'ivrognerie, du blaspème ; lui faire aimer la vie simple et paisible des champs ; lui enseigner l'agriculture, les métiers et les arts ; s'emparer de la jeunesse, surtout des enfants pauvres, pour en faire de bons et utiles sujets à la société ; voilà une vaste tâche vraiment digne d'occuper une congrégation religieuse née du pays, formée et adaptée aux exigences du pays et, comme dit Léon XIII, appropriée aux besoins du temps présent.

" A l'exemple du grand apôtre, les missionnaires ne rougiront pas de travailler de leurs mains pour leur propre subsistance, enseignant à leurs frères que le travail est une chose sainte consacrée par Jésus-Christ lui-même qui, de ses mains divines, exerça le métier d'ouvrier.

" Ils travailleront pour eux-mêmes ; ils travailleront pour soutenir les pauvres ; ils travailleront pour déverser sur la société toute entière, sur le pays, ces bienfaits d'utilité publique, dont les meilleurs gouvernements mêmes sont impuissants à doter une nation.

" Un des premiers principes des Oblats de St-Jean-Baptiste est de n'être à charge à personne et de rendre service à tous.

" Trois éléments distincts composent

populations rurales.

" Notre système, inspiré de certains principes du régime féodal, tend, comme nous l'avons dit, selon le désir de Léon XIII, à *ressusciter les corporations ouvrières du Moyen-Age*. La base de notre méthode est l'*union coopérative*. Nous voulons faire de tous nos colons autant de membres actifs de cette UNION, et c'est la condition *sine qua non* que nous posons à tous ceux qui demandent admission dans notre colonie à titre de propriétaires. "

JEAN-BAPTISTES

Le journal *Le Manitoba*, publié à St-Boniface, nous rapporte sur l'organisation d'une nouvelle société St-Jean-Baptiste les détails suivants que lui communique un correspondant du Lac-des-Chênes :

" A l'instar de tous les autres centres français du Manitoba nous avons voulu aussi fonder une société Saint-Jean-Baptiste, et dans ce but, une assemblée publique de tous les citoyens d'origine française a eu lieu la semaine dernière, à la résidence de M. Henri Olivier. M. A. Marion a été nommé président et M. L. O. Lemieux secrétaire de cette assemblée. M. Roger Marion, M. P. P., en visite ici avec sa famille, avait été spécialement invité à cette réunion, et nous avons été heureux d'entendre son chaleureux appel en faveur de l'union qui doit exister parmi nous, plus particulièrement dans un moment où nos droits les plus chers sont menacés. M. Marion nous engagea fortement à former une société nationale, afin de cimenter cette union par des réunions fréquentes où seraient discutées toutes les questions qui nous intéressent et pour nous préparer à la défense lorsque nous serons attaqués.

" Il a été résolu unanimement qu'un comité composé de MM. Magloire Masson, Camille David, Jean-Bte Martel, Louis O. Lemieux, Amable Marion, Henri Olivier, Alphonse Béliveau, Chs Masson, Joseph Marcotte, Moïse Courchène et Joseph Gatrie soit nommé pour préparer une constitution et des règlements pour la nouvelle société. Après

à prendre les abonnements et les annonces, à faire les collections et à signer les reçus.

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

TELEPHONE, No 240

FRANÇOIS ALLAIRE,

L.-N. ALLAIRE.

ALLAIRE, FILS & CIE

Propriétaires de l'ancien bloc BERNARD & ALLAIRE, coin des Rues St-Jean et St-Stanislas, Haute-Ville.

INSTRUMENTS POUR FANFARES, PIANOS, HARMONIUMS, VIOLONS, ACCORDÉONS, etc., MOULINS A COUDRE ET A TRICOTER.

Nous prenons respectueusement la liberté de vous informer de la dissolution prochaine de la société Bernard & Allaire, nous continuerons les affaires sous les noms et raison de Allaire, Fils & Cie.

Notre nouvelle maison est ouverte depuis le 1er mai dans l'ancien bloc Bernard & Allaire dont nous avons fait l'acquisition ; les améliorations considérables que nous y avons faites, nous mettent en position de vous dire que nous avons maintenant le plus beau magasin dans ce genre d'affaires à Québec.

à la Singer Manufacturing Co., il sera gérant du département des machines à coudre et à tricoter.

J. T. COOK, ci-devant chez Mess Orme & Son, Ottawa, et chef de Fanfare de Buckingham
J. L. DUPRÉ, pendant plusieurs années chez Mess. Gervais & Hudon, de Québec.

ARTHUR H. GENGE, pendant 10 ans accordeur en chef d'une grande manufacture de la Puissance. Nous le recommandons avec la certitude qu'il donnera satisfaction, connaissant déjà ses hautes capacités.

Nous aurons toujours en magasin les instruments de musique les plus en renom.

PIANOS

VOSE & SON, BOSTON.

BEHRING & SON, NEW-YORK.

HENRY F. MILLER & SON, BOSTON.

R. S. WILLIAMS & SON, TORONTO

HARMONIUMS

W. DOHERTY & CO., CLINTON, ONT.

G. W. CORNWALL & CO., HUNTINGDON, P. Q.

Instruments pour Fanfares

provenant de manufactures Françaises, Anglaises, Allemandes et Américaines.

Notre département de musique en feuilles, sera toujours des mieux assortis, et nous aurons toujours en mains les plus récentes publications de musique vocale ou instrumentale, sacrée ou profane.

Nous avons aussi reçu un très bel assortiment de bancs et tapis de pianos, accordéons, violons et en un mot nous aurons toujours en mains les articles en demande dans un magasin de musique bien assorti.

Pour faciliter nos affaires, nous avons divisé l'établissement en départements de manière que chaque branche se trouve complètement séparée des autres.

1er ÉTAGE—Salons de pianos ; le fini de cette chambre est du dernier goût et très riche.

2ème ÉTAGE—Salon pour harmoniums d'Églises et de maisons.

3ème Étage—Moulin à coudre et à tricoter, des marques suivantes :

MOULINS A COUDRE

" DOMESTIC " " QUÉBEC B " " RAPID "

MOULINS A TRICOTER

" WORLD STAR "

dont le travail se fait avec perfection et rapidité.
4ème ÉTAGE—Ateliers de réparations pour Pianos, Harmoniums, Moulin à coudre et à tricoter.

Nous sollicitons une visite, et nous croyons pouvoir vous assurer que lorsque vous aurez vu la qualité supérieure de nos instruments et leurs bas prix, vous nous favoriserez de vos commandes, qui recevront une attention toute particulière.

Veuillez agréer nos civilités les plus empressées.

FRS ALLAIRE

L.-N. ALLAIRE.

juillet 12 1890.—1 m.